

PHASE 1	Préparatoire					
Etape (s) concernée(s)	Initialisation	Cadrage	Etude de faisabilité	Etude fonctionnelle	Etude technique	Cahier des charges
Mode d'emploi						

### Exemple de cahier des charges Lille Métropole

TECHNOPOLE LILLE METROPOLE  
DIGIPOINT

DISPOSITIF EXPERIMENTAL D'UNE CARTE DE VIE QUOTIDIENNE INTEROPERABLE ET MULTI-PARTENARIALE

CAHIER DES CHARGES

TABLE DES MATIERES

<b>Objet du marché</b> .....	2
1.1 Organisation de la consultation.....	2
<b>Préambule</b> .....	2
<b>Objet de la Consultation</b> .....	3
1.2 Contexte .....	3
1.3 Contenus .....	4
<b>Description de la prestation : dispositif expérimental</b> .....	5
1.4 Objectif .....	5
1.5 Environnement expérimental .....	5

## Objet du marché

Le présent marché a pour objet la mise en œuvre d'un dispositif expérimental « carte de vie quotidienne ». Cette expérimentation doit permettre de développer des bouquets de services locaux dématérialisés accessibles par une carte personnelle délivrée par les collectivités territoriales ou tout autres supports.

Ce marché s'inscrit dans une démarche globale et intercommunale « Carte de Vie Quotidienne » qui a pour objet l'élaboration d'un référentiel commun de déploiement d'une Carte de Vie Quotidienne et les conditions de déploiement large normalisé sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette démarche doit permettre de dégager les conditions économiques, juridiques, techniques et organisationnelles à mettre en œuvre à partir d'une étude relative au développement d'une carte de vie quotidienne de niveau communal et devant assurer une interopérabilité intercommunale, lancée en février 2005 et des résultats de l'expérimentation.

Le présent marché concerne plus particulièrement :

- la mise en œuvre d'un dispositif expérimental de « Carte de Vie Quotidienne Interopérable et Multi-partenaire ».
- l'intégration de ce dispositif expérimental avec les applications existantes dans les sites choisis et la mise en place d'un système d'information cohérent.

### 1.1 Organisation de la consultation

Cette consultation se déroule de manière concertée avec les entreprises soumissionnaires.

Ce document contient :

- Une présentation générale du contexte,
- Une description de la prestation attendue,
- Le cadre de la consultation.

**TECHNOPOLE LILLE METROPOLE - DIGIPOINT**

**BP 50405**

**Avenue Paul Langevin 59669 VILLENEUVE D'ASCQ**

**tél : 33 (0)3 20 19 18 50**

**fax : 33 (0) 3 20 47 08 18**

**Chékib GHARBI : E-mail : [cgharbi@digipoint.org](mailto:cgharbi@digipoint.org)**

## Préambule

En décembre 2000, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) a choisi de s'engager résolument dans le développement de la Société de l'Information en adoptant un Livre Blanc sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) – « 22 mesures pour 2001-2003 » poursuivi par le programme e-2006 et en créant un centre de services aux entreprises et aux collectivités – DigiPort Technopole Lille Métropole– spécialisé dans les TIC dont le métier est l'accompagnement des entreprises et des collectivités dans leurs projets de e-business, informatique, multimédia et télécommunications.

Cette stratégie ambitieuse qui vise à placer demain Lille Métropole parmi les grandes métropoles numériques en Europe, comporte quatre axes :

- Axe 1 : Développer la vocation industrielle numérique de la Métropole et sa compétitivité internationale,
- Axe 2 : Favoriser l'appropriation des TIC par tous,
- Axe 3 : Favoriser l'accès aux services et aux réseaux de télécommunication en tout point du territoire de la Métropole,
- Axe 4 : Développer l'attractivité de la Métropole dans le domaine des TIC.

Dans le cadre de cette stratégie, Lille Métropole Communauté Urbaine et 13 villes de la métropole ont répondu à un appel à projet national sur le thème de la Carte de Vie Quotidienne.

## Objet de la Consultation

### 1.2 Contexte

#### 1.2.1 Historique

Le Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire et le Secrétariat d'État à la réforme de l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations ont décidé le lancement en 2003 d'un appel à projets de développement de la «Carte de Vie Quotidienne» (CVQ), afin de faciliter la vie des usagers dans le contexte des services de proximité. On entend par CVQ des bouquets de services publics (locaux et nationaux) accessibles à partir d'un support d'identification et/ou d'authentification et éventuellement, de paiement.

Le projet CVQ répond à des enjeux liés à la réforme de l'État et vise à :

- offrir aux usagers un accès simplifié à des services administratifs ou locaux.
- imaginer des solutions simples et attractives pour l'utilisateur final, qui lui permettent de gagner du temps et d'obtenir une qualité accrue du service qui lui est proposé.
- établir de nouvelles relations de partenariat entre les responsables publics et privés chargés des services de proximité.

Un consortium métropolitain constitué de 13 collectivités locales, de Lille Métropole Communauté Urbaine et animé par DigiPort s'est regroupé pour travailler ensemble à l'élaboration d'un dispositif expérimental autour du projet de « Carte de Vie Quotidienne ». Le groupe est composé des villes de Bondues, Comines, Fâches Thumesnil, La Madeleine, Lambersart, Lille, Lomme, Marcq-en-Baroeul, Marquette, Mouvaux, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Wattrelos et de Lille Métropole Communauté Urbaine.

#### 1.2.2 Existant

De nombreuses communes associées à ce projet ont mis en œuvre des solutions de cartes de paiement, cartes de restauration scolaire, d'accès aux lieux municipaux...

Quelques exemples :

- Marquette lez Lille gère la restauration scolaire avec une carte à puce sans contact. Cela représente environ 600 enfants porteurs d'une carte sur 8 écoles.
- Marcq-en-Baroeul gère depuis plusieurs années, dans le domaine de l'Enseignement, les services de restauration, Accueil du Matin et Accueil du Soir en journées scolaires. Cela représente environ 3500 enfants porteurs de cartes à puces sur 37 écoles. Depuis début 2005, dans le domaine de la « Petite Enfance », la Prestation de Service Unique (P.S.U) est gérée également au moyen de la carte. 500 cartes supplémentaires ont été déployées.
- Lomme utilise aujourd'hui des services de la carte à puce en milieu scolaire et péri-scolaire : Restauration, accueil du matin et du soir, CLSH et services associés. Cela représente environ 3400 enfants porteurs de cartes à puces sur 18 écoles.
- Depuis 2003, la ville de Lille utilise une carte à puce pour la gestion des crèches "au temps passé", environ 600 parents gérés et porteurs de cartes à puces.
- Depuis 2004, la ville de Comines utilise un porte-clés à puce pour le contrôle d'accès, la planification et la réservation (internet & sur place) pour les adhérents de son nouveau complexe tennistique. Cela représente environ 200 adhérents (enfants et adultes) porteurs du "Pass tennis"
- La ville de Villeneuve d'Ascq a développé énormément d'usages au travers des cartes
  - Paiement sécurisé d'abondement de la carte POUCE et PUCE (restauration scolaire- Cal - CLSH) par Carte Bancaire - Carte Nominative par enfant scolarisé. Le système a été mis en place depuis 1993 sur minitel. Depuis 2002, le système de reconnaissance de l'utilisateur pour effectuer toutes transactions administratives, avec ou sans paiement (avec ou sans support physique) utilise le Net
  - Contrôle d'accès par badge aux équipements sportifs – Carte « club », pas de transaction monétaire
  - Cartes « générationnelles » donnant accès à des services municipaux ou privés de la ville (piscines, médiathèque, ludothèques, spectacles) – Carte « Jeune », « Senior », « Famille ». Carte Nominative – Pré - paiement, offres « privilège ».
  - Carte professionnelle des agents municipaux. Carte Nominative – Transaction avec l'Amicale du Personnel de la Ville

Un état des lieux des usages de la carte a été effectué auprès des communes du consortium. Ces systèmes mis en place offrent **un niveau d'usage unique et communal**. Certains usages de la carte sont associés à des services en ligne permettant la consultation d'un compte, la réservation d'un service. Ainsi les médiathèques de Tourcoing et de Wattrelos offrent la possibilité aux abonnés de consulter leurs comptes et de réserver les livres, CD au travers du site internet en s'identifiant via le code de la carte et un mot de passe. Dans ce contexte, DigiPort souhaite dégager les conditions économiques, juridiques, techniques et organisationnelles afin de développer des bouquets de services locaux dématérialisés accessibles par une carte personnelle délivrée par les collectivités territoriales ou tout autres supports et mettre en place une démarche de normalisation et de standardisation au travers d'un référentiel commun de déploiement. Pour ce faire, DigiPort a confié une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage à un consortium constitué de Smart IS Marketing, Thierry Dupas, Cabinet Juridique Alain Bensoussan, Berger Levraut, IBM, ITEMS International afin d'élaborer un cadre normatif de développement de projet CVQ à partir des initiatives développées par l'ensemble des communes du groupe pilote de la métropole lilloise, des projets nationaux et du dispositif expérimental. DigiPort souhaite confier la mise en œuvre de la phase expérimentale « Carte de Vie Quotidienne interopérable et multi-partenaire » à un prestataire ou à un groupement d'entreprises.

### 1.3 Contenus

L'objectif de ce dispositif expérimental Carte de Vie Quotidienne interopérable et multi-partenaire est de :

- Mettre en œuvre une expérimentation afin de garantir aux porteurs d'une carte ou tout autres supports un espace d'interopérabilité d'accès à un ensemble de services physiques et de services en ligne.
- Assurer le suivi et maintenance tout au long de la phase expérimentale.

Le projet global « Carte de Vie Quotidienne » se compose en 2 phases principales :

1. **une étude relative au développement d'une carte de vie quotidienne communale et/ou intercommunale**, initiée en février 2005.
2. **Un dispositif expérimental d'une Carte de Vie Quotidienne interopérable et multi-partenaire.**

*Le prestataire retenu dans le cadre de la phase 1 doit assurer des étapes d'analyse auprès des 13 collectivités et LMCU et de bilan du projet expérimental. Le prestataire retenu dans la phase 2 devra assurer la mise en œuvre et le suivi du dispositif expérimental. Cette consultation se déroule de manière concertée avec les entreprises.*

**La phase de déploiement sera réalisée par les collectivités qui le souhaitent dans le cadre de marché spécifique hors de ce projet global « Carte de Vie Quotidienne ».**

*L'objectif de ce projet global est de permettre la mutualisation des méthodes et des compétences afin que l'ensemble des communes de la Communauté Urbaine puisse bénéficier des travaux liés à la mise en œuvre d'une Carte de Vie Quotidienne tout en assurant un cadre d'interopérabilité.*

*La carte de vie quotidienne sera dotée d'une application d'identification et d'authentification et doit permettre à terme de :*

- o Gérer,
- o Suivre,
- o Analyser,
- o Contrôler,
- o Facturer

*les activités fournies aux usagers au travers de la mise en place d'une carte électronique et d'un portail de services mutualisés.*

**Le projet Carte de Vie Quotidienne a pour objectif de permettre aux usagers un accès au travers d'un support électronique à un bouquet de services définis ci-dessous et de bénéficier d'un vaste espace d'interopérabilité.**

*Dans le cadre du projet CVQ, DigiPort souhaite étudier les possibilités de partage des services municipaux entre les villes au travers d'un support électronique d'identification et d'un portail de services et expérimenter la mise en place d'une carte de vie quotidienne au sein de quelques villes, tout en intégrant des acteurs associatifs.*

Le socle fonctionnel de la CVQ doit être à géométrie variable selon les priorités de chacune des villes impliquées, intégrer une dimension de paiement.

## Description de la prestation : dispositif expérimental

### 1.4 Objectif

Le dispositif expérimental devra permettre aux usagers d'une Ville ou de plusieurs villes de bénéficier de l'accès à un ensemble de services au travers d'un support électronique qu'est la Carte de Vie Quotidienne ou tous autres supports électroniques associée à un portail de services en ligne.

L'expérimentation devra :

- Mesurer la capacité de la carte à intégrer des applications métiers des différents services et l'interopérabilité entre les systèmes des villes,
- Évaluer l'intégration des cartes existantes dans le système CVQ,
- Evaluer l'intégration du système CVQ dans les applications existantes

L'expérimentation doit également permettre de tester l'accès à des services en ligne via une carte ou tout autres supports.

### 1.5 Environnement expérimental

Le projet expérimental se déroulera auprès d'un ensemble de communes. Il devra permettre de mettre en œuvre une carte multi services communale interopérable à d'autres collectivités.

Le prestataire devra dans le cadre des échanges et entretiens définir le périmètre territorial de l'expérimentation et préciser les caractéristiques de manières précises.

Le prestataire précisera dans son offre la durée de l'expérimentation ainsi que le mode de pérennisation du système proposé.

#### 1.5.1 Description de l'existant

De nombreuses villes disposent de cartes électroniques pour la restauration scolaire, l'accès à des lieux publics, la gestion des crèches... Ces systèmes mis en place offrent **un niveau d'usage unique et communal**. Certains usages de la carte sont associés à des services en ligne permettant la consultation d'un compte, la réservation d'un service. Ainsi les médiathèques de Tourcoing et de Wattrelos offrent la possibilité aux abonnés de consulter leurs comptes et de réserver les livres, CD au travers du site internet en s'identifiant via le code de la carte et un mot de passe. A Villeneuve d'Ascq, un espace en ligne est réservée afin de consulter le compte famille de la carte de restauration scolaire « Pouce et Puce ». A Comines, la ville dispose d'un système électronique permettant l'accès aux courts de tennis et d'un site internet pour la réservation.

*Voici succinctement, la liste des services développés dans chacune des villes :*

Ville	Service	Technique	Organisation/ Monétique
<b>Villeneuve d'ascq</b>	1/ Carte Pouce et Puce Restauration scolaire et périscolaire Centre d'accueil et de loisirs, CLSH 2/ Carte Mediathèque 3/ Carte contrôle d'accès 4/ Carte crèche	1/ Carte à Puce Logiciel Interne Open Source, 120 bornes Site Internet : consultation en ligne du compte 2/ Carte à code barre 3/ Carte sans contact 4/ Code barre sur carte plastique Logiciel Concerto	1/ Régie centrale Système monétique de pré paiement  2/ Régie spécifique
<b>Fâche Thumesnil</b>	Projet en cours dans le cadre de la restauration	Terminaux et cartes Horanet	1/ Régie centrale
<b>Wattrelos</b>	1/Carte ville 1999-2002 abandonnée Restauration scolaire, garderie matin et soir, goûter, études soir, mercredi récréatifs 2/Carte Médiathèque 3/Carte contrôle d'accès 4/ Carte Petite enfance (PSU)	1/ Carte à puce de type Bull  2/ Carte à code à barre 3/ Carte magnétique 4/ Carte à puce sans contact, bornes Horanet	1/ Régie centralisée Système monétique multi paiement (jeton, porte monnaie électronique)  2/ Site Internet : consultation en ligne, réservation 4/ Identification, Pointage des entrées -sorties
<b>Lomme</b>	1/ Carte Restauration scolaire/CLSH 2/ Médiathèque	Terminaux et Carte à puce Horanet	

Ville	Service	Technique	Organisation/ Monétique
<b>Marquette Lez Lille</b>	Restauration	1997 avec une carte à puce contact de type GPM896 Migration en 2002 sur une carte à puce sans contact. Carte Horanet, Logiciel MAELIS	Régie centralisée avec un système monétique de pré-paiement
<b>Marcq en Baroeul</b>	Services de restauration, Accueil du Matin et Accueil du Soir Etudes Surveillées en journées scolaires Prestation de Service Unique, pour la Petite Enfance (Gestion des crèches "au temps passé")	Technologies des terminaux et cartes Horanet. Applicatif logiciel "concerto" de Arpège	monétique gérée en interne avec l'applicatif "concerto" de la société Arpège
<b>Lille</b>	Gestion des crèches "au temps passé".	Terminaux et Carte à puce Horanet Applicatif logiciel "concerto" de Arpège	
<b>Comines</b>	Pass Tennis contrôle d'accès, la planification et la réservation (internet & sur place) pour les adhérents	porte clé à puce Horanet	

Le prestataire retenu bénéficiera de l'ensemble des résultats de l'étude et aura ainsi une vision exhaustive des projets. A terme, la carte de vie quotidienne permettra à chaque personne de s'identifier sur l'ensemble du territoire métropolitain et de bénéficier ainsi de l'accès aux services communaux et aux ressources partagées entre communes. Le système permettra également de consulter et de réserver, facturer et payer certains services en ligne des collectivités.

### 1.5.2 Caractéristique de l'expérimentation

L'objectif de l'expérimentation est donc de permettre aux usagers des collectivités de garantir un espace interopérable et de bénéficier de l'accès à un ensemble de services au travers d'un support électronique existant ou à développer associée à un portail de services en ligne

Le projet expérimental devra permettre à chaque usager-test de s'inscrire aux services, valider la présence, accéder aux services, alimenter et consulter le compte associé au service au travers d'un portail de services. Il devra permettre de mesurer la capacité de la carte électronique à intégrer des applications métiers des différents services et d'évaluer la possibilité d'accès dans des services d'autres communes afin de garantir l'interopérabilité. Il devra intégrer ou définir les conditions d'intégration des cartes existantes dans un tel processus.

La carte sera dotée d'une application d'identification, d'authentification, d'un système monétique le cas échéant.

Les fonctionnalités associées au dispositif expérimental pourront couvrir :

- Les domaines scolaires et périscolaires (ex : restauration scolaire, gestion des crèches,...)
- Les domaines culturels et sportifs (ex : inscription bibliothèque, médiathèque, accès piscine,...)
- L'utilisation d'un porte-monnaie électronique intégré à la carte pour le paiement d'un droit d'accès à des événements,

Le dispositif ne comprend pas la signature électronique mais devra permettre le cas échéant l'interopérabilité avec la Carte Nationale d'Identité Electronique (programme INES) et la carte Sesame Vitale 2.

Certains de ces domaines font déjà l'objet de premiers services mises en oeuvre dans quelques villes de la métropole. L'authentification se fera par un mot de passe qui sera défini par le soumissionnaire.

#### **Spécification fonctionnelles du dispositif**

- Les différents domaines concernés et services associés par le dispositif expérimental sont :

- **Activités scolaires/périscolaires :**
  - restauration scolaire,
  - garderies, centres de Loisirs Sans Hébergement
  - accueil périscolaire : études surveillées
  - Activités enfance, jeunesse, ...
- **Activités culturelles :**
  - bibliothèque, médiathèque
  - réservations de spectacles
- **Activités sportives et de loisirs :**
  - piscine (entrées, casiers),
  - salles de sports,..
- Contrôle d'accès dans les bâtiments publics
- **Transports (transport urbain, stationnement,...)**
  - Transport vert : association Chti Velo

	Gestion des inscriptions	Accès aux services	Facturation
Restauration scolaire	X	X	X
Garderies, Crèches	X	X	X
Etudes surveillées	X	X	X
CAL, CLSH	X	X	X
Bibliothèque/Médiathèque	X		
Réservations de spectacles	X	X	
Accès équipement sportifs	X	X	X
Association Chti Vélo	X	X	X

Le principal usage de la carte est la gestion des inscriptions, l'accès aux services, le suivi et la facturation dans certains cas. L'usage de la carte doit répondre aux différents enjeux liés à la modernisation des services locaux et à la simplification des procédures.

L'ensemble des usagers tests de la carte de vie quotidienne devra avoir accès à **un bouquet de services en ligne correspondants aux services définis ci-dessus**. Cette plate-forme internet permettra aux porteurs de **s'inscrire, consulter, réserver les services associés**. Dans le cadre de l'expérimentation, il sera possible de tester les modèles de facturation et de paiement à certains services. La plate-forme devra intégrer les sites existants des différents services.

Le soumissionnaire devra proposer soit un ou différents modèles d'expérimentation permettant d'assurer l'objectif défini ci-dessus.

#### Pré-requis techniques : impact sur les logiciels

Le prestataire devra préciser les pré-requis techniques (bornes, système d'information, services en ligne) et organisationnels attendus dans le cadre du dispositif expérimental qu'il soumettra.

#### Autres pré-requis

Il devra préciser tout autre pré-requis attendus.

A l'issue de cette étude, l'ensemble des villes de la métropole et Lille Métropole Communauté Urbaine disposeront des éléments-clefs nécessaires au déploiement d'une Carte de Vie Quotidienne.